



COMMISSION TERRITORIALE SOMME

Amiens, le 12 mars 2019



Commission Territoriale Somme - 12 mars 2019



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

DEROULE

14H30

Ouverture de la commission,
animée par Delphine Martin, Directrice de la Communication
des Relations Institutionnelles et des Données, Agence de l'Eau Artois-Picardie

Introduction

Bernard LENGLET - Président de la Commission Territoriale Somme

14 H 50 Présentation du 11ème Programme d'Intervention de l'Agence de l'Eau
Artois- Picardie

Sébastien Labrune - Chef De Projet Planification Programmes

15 H 20 Présentation des enjeux du SDAGE – Cyrille Euverte – Expert DCE et Rapportages

16 H 05 Le Plan de Gestion des Risques Inondations – Cartographie et enjeux
Olivier Prévost – DREAL Hauts-de-France - Délégation de Bassin

16 H 50 La Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin – Damien Levallois – DIRM

17 H 35 Conclusion



Commission Territoriale Somme – 12 mars 2019

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001



Introduction

Bernard LENGLET

Président de la

Commission Territoriale

Somme





Le 11ème Programme d'Intervention de
l'Agence de l'Eau Artois- Picardie

Sébastien LABRUNE
Chef de projet Planification
Programmes



Commission Territoriale Somme - 12 mars 2019



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

AVEC VOUS, PARTOUT OÙ L'EAU SERT LA VIE

11^e PROGRAMME
D'INTERVENTION
2019-2024

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

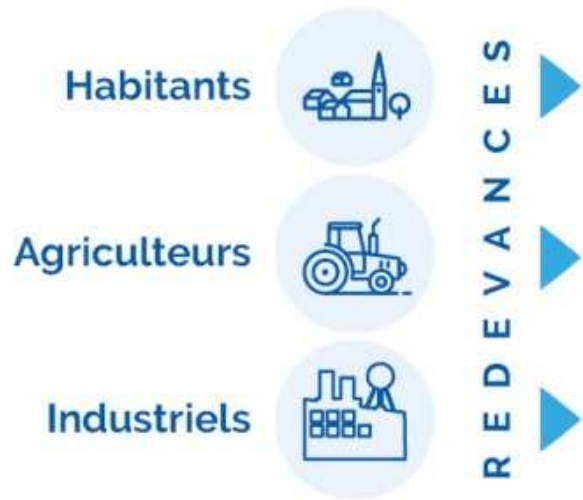
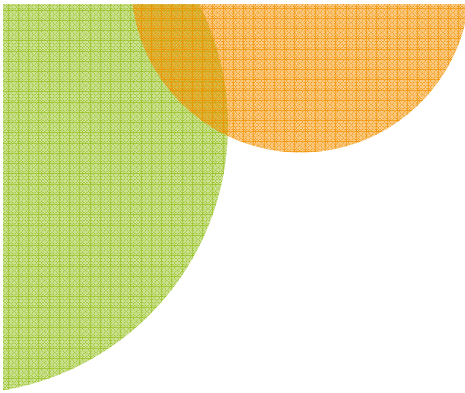
■ Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Le processus d'élaboration

- 18 mois de réflexions et d'écriture ;
- 20 réunions d'instances de Bassin associant plusieurs centaines de participants extérieurs ;
- Adoption définitive le 5 octobre 2018.





Les chiffres à retenir : redevances

Baisse générale des taux : -10% en général.

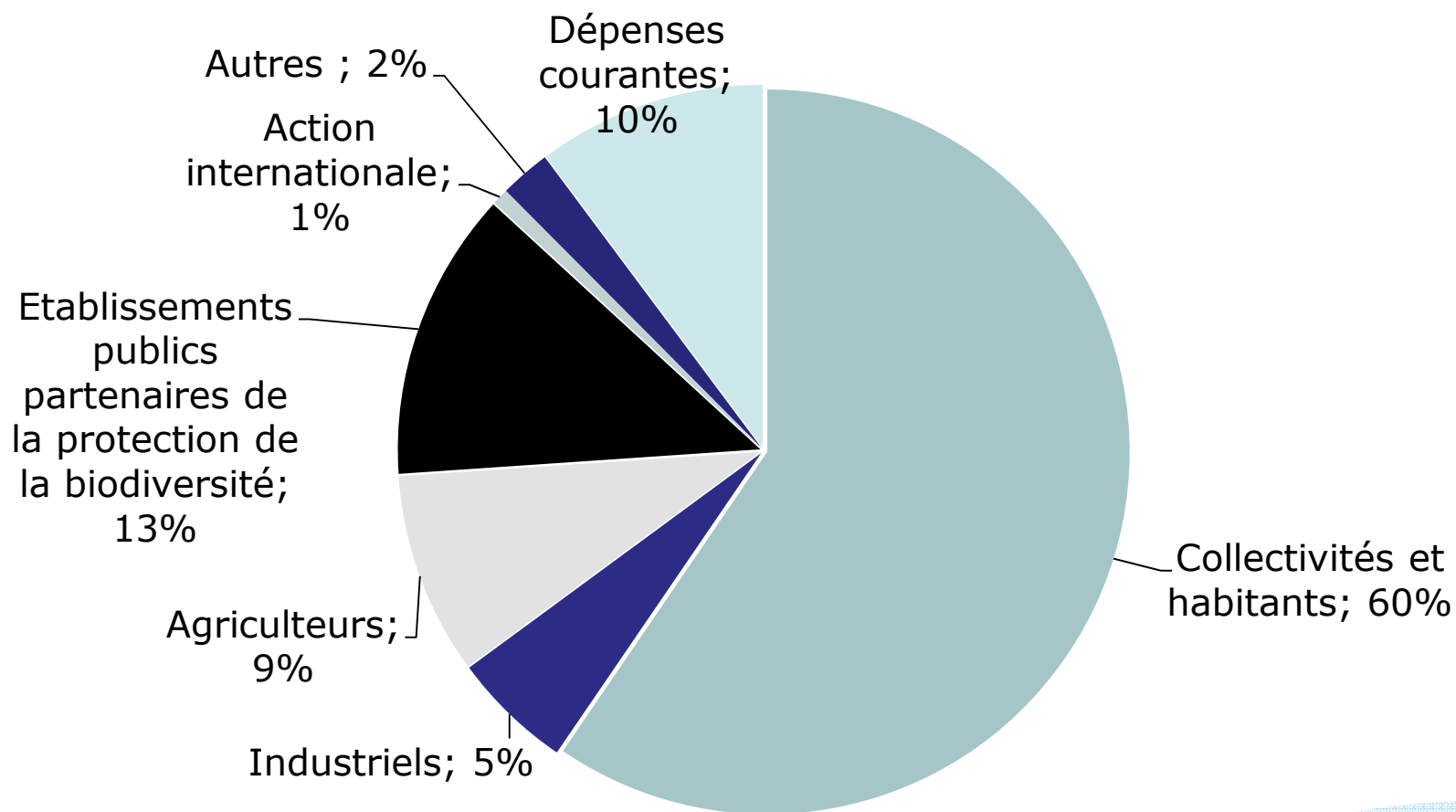
Soit
-12 €
par an

	M€
TOTAL prévisionnel à percevoir	846
TOTAL disponible pour l'Agence après prélèvement de l'Etat	828



Les chiffres à retenir: autorisations de programme

1 114 M€

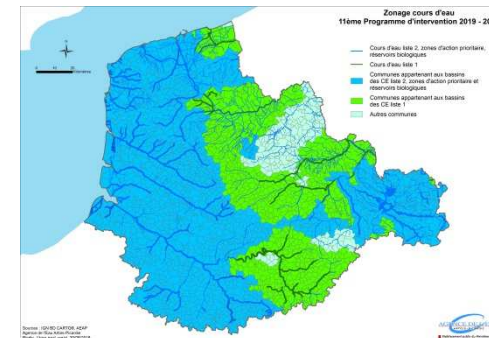
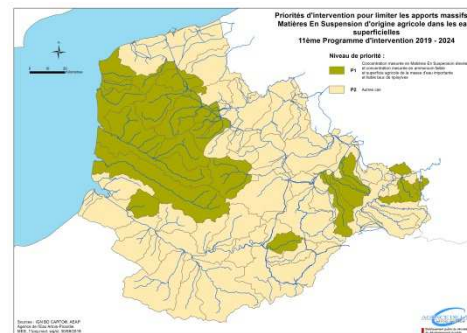
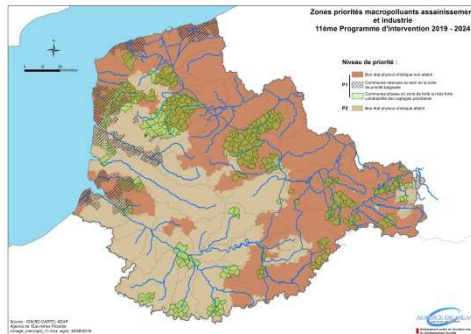


Simplifier

- Taux d'aides et modalités d'aide harmonisés ;
- Utilisation de forfaits plutôt que des subventions ;
- Extension de la dématérialisation (dépôt des demandes par internet) ;
- Plancher de dépenses finançables à 10 000 € ;
- Suppression des avances remboursables en dessous de certains seuils.

Prioriser

- Actualisation des priorités existantes
- Introduction de priorités dans les politiques relatives aux milieux naturels



Deux grandes orientations

- S'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité

409 M€ (+30%)

- Poursuivre les efforts pour réduire la pollution et protéger la ressource

447 M€ (- 20%)





S'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité

- Gestion des eaux pluviales (100M€)
- Nouvelles pratiques agricoles (100M€)
- Milieux naturels (85M€)
- Economiser l'eau (99M€)
- Connaissance (20,5M€)
- Informer et éduquer (4,5M€)





S'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité (suite)

Exemples de nouveautés :

- 20% de subvention supplémentaire pour les techniques « vertes » de gestion des eaux pluviales ;
- 10 M€ pour des opérations qui favorisent la biodiversité hors zones humides ;
- Enveloppe dédiée à l'agriculture biologique multipliée par 4 (soit 22 M€).





S'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité (suite)

Exemples de nouveautés :

- 70% de subvention pour les études conduisant à des solutions innovantes ;
- Un prestataire pour les animations à destinations des scolaires « traditionnels ».





Poursuivre les efforts pour réduire la pollution et protéger la ressource

- Traitement des eaux usées (234M€)
- Fonctionnement des réseaux d'assainissement (187M€)
- Protéger la ressource en eau (12M€)
- Gouvernance de l'eau - SAGE (6M€)
- Solidarité internationale (8M€)





Poursuivre les efforts pour réduire la pollution et protéger la ressource (suite)

Exemples de nouveautés :

- Non-éligibilité pour les stations d'épuration déclarées non-conformes ERU pour les équipements ;
- Éligibilité : le prix de l'eau minimum passe de 1€ à 1,30€ par m³ (pour la part assainissement et pour la part eau potable) ;
- Éligibilité : maîtrise d'ouvrage publique pour les travaux en assainissement non collectif ;
- Éligibilité : dépenses liées à l'efficacité énergétique et la biodiversité en épurations urbaine et industrielle ;



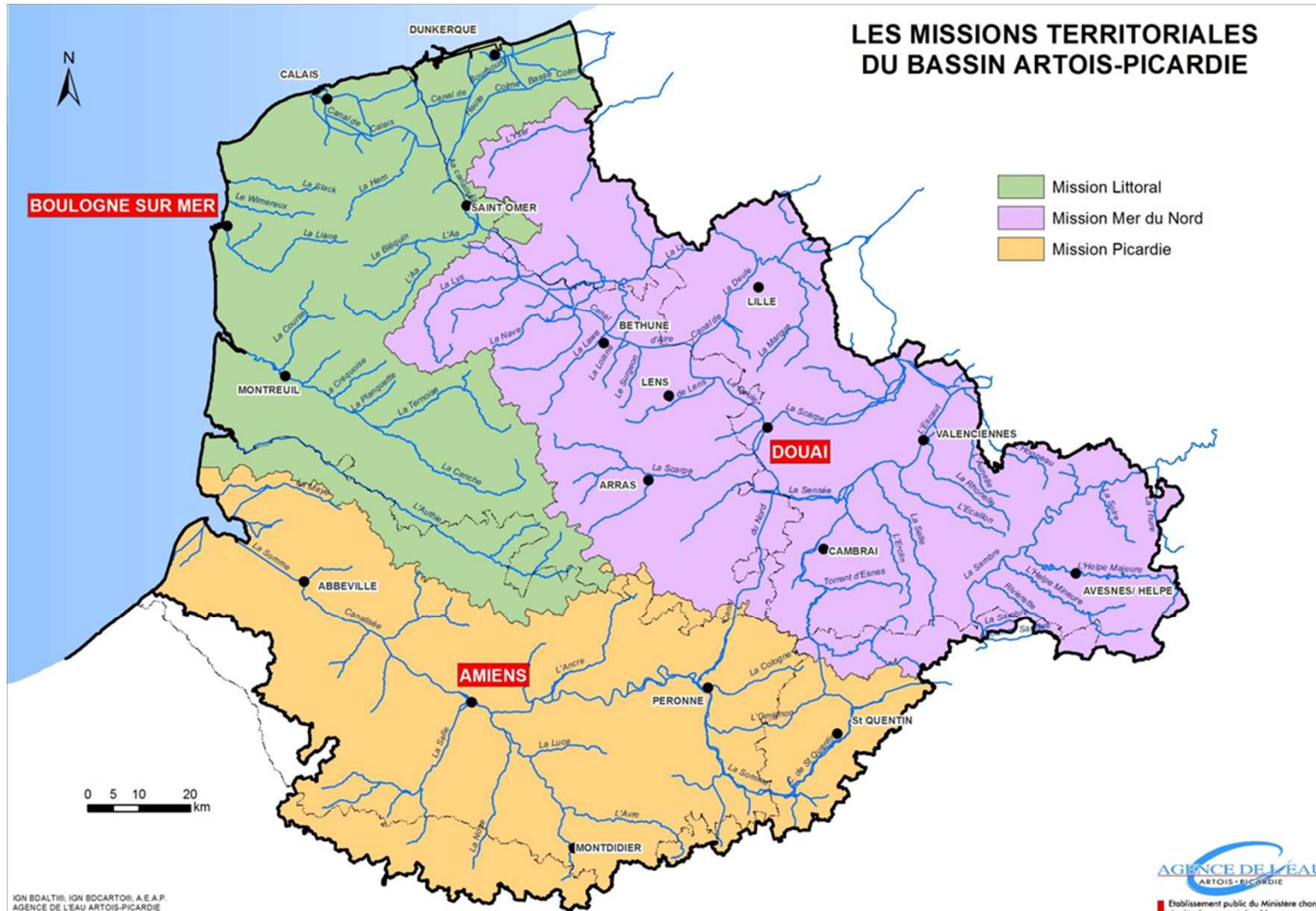
Poursuivre les efforts pour réduire la pollution et protéger la ressource (suite)

Exemples de nouveautés :

- Fin du financement de l'Assistance Technique Départementale envisagée pour 2020 ;
- Montant forfaitaire pour l'Aide à la Performance Epuratoire des « petites » stations d'épuration ;
- Appels à projets à destination des TPE, PME et artisans ;
- Animations : évaluation externe obligatoire après 6 ans de financement.



Pour en savoir plus : les missions territoriales



ION BODALTI®, ION BOCARTO®, A.E.A.P.
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
missions_44.mxd - cbecquet - 21/09/2017

Commissions Territoriales 2019

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

Établissement public du Ministère chargé
du développement durable

Établissement public du Ministère chargé
du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001



AVEC VOUS, PARTOUT OÙ L'EAU SERT LA VIE

11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie, votre partenaire privilégié pour vous aider à préserver l'eau nécessaire à la vie.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

Présente pour **l'avenir de l'eau** Nous contacter Ve

L'Agence de l'eau Enjeux et actions Qualité de l'eau Aides et redevances

VOUS ÊTES > Particulier Collectivité Agriculteur Entreprise

Accueil / Le 11ème programme d'intervention

Publié : Le 19/12/2018 - Actualisé le 08/01/2019

Le 11ème programme d'intervention

11ème programme d'intervention 2019-2024 : 1,114 milliard d'euros pour financer des projets sur l'eau et la biodiversité "partout où l'eau sert la vie"

11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024

Contre Courant Janvier 2019 74

Le magazine de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

L'Agence de l'Eau est présente pour l'avenir de l'eau et le développement durable dans les Hauts-de-France

11^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2019-2024

3 DOSSIER

11 Institutionnel
11^e programme d'intervention : 3 semaines à l'Hotel Laborde, Préfet de la région des Hauts-de-France, Préfet, Coordonnateur de bassin Artois-Picardie

13 ADEME
Regards sur
L'ADOTIE rejoint les locaux de l'agence de l'eau

14 Evénements
Une mobilisation importante pour l'eau

16 L'Agence et vous
Consultation 2018-2019
Dansez votre avis sur l'avenir de l'eau

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

Merci de votre attention

<http://www.eau-artois-picardie.fr>



Commissions Territoriales 2019

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001